

■ Habay | Énergie

# Lucéole souffle le vent citoyen

► Cette nouvelle coopérative entend devenir partenaire du futur parc éolien.

► “Pour un contrôle citoyen sur la production et la fourniture d'énergie.”

La Libre faisait état, dans la page “Planète” de ce samedi, du désir des coopératives citoyennes d'énergie verte de voir s'établir un mécanisme de marché public pour l'éolien, dans un cadre de partenariat public - privé. C'est dans cet état d'esprit que vient d'être créée, à Habay, dans le Sud-Luxembourg, la coopérative “citoyenne” Lucéole. Citoyenne parce que ses cinquante-cinq fondateurs sont des citoyens de la commune d'Habay et d'autres entités avoisinantes. Cette coopérative a été présentée, lundi, par ses administrateurs lors d'une conférence de presse, à Anlier (Habay).

Habay est idéalement située pour accueillir sur son territoire, le long de l'autoroute E411, un parc éolien de huit à quinze éoliennes de 2 à 3 MW chacune, le tout permettant d'alimenter vingt mille ménages en électricité. “L'idée est née voici un an, lorsque trois promoteurs ont manifesté leur intérêt auprès de la Commune”, indique Michel Dolmans, l'un des administrateurs tout récemment élus. “Des citoyens se sont réunis en un groupe informel, en partant du principe que le vent appartient à tout le monde et non à certains groupes industriels-financiers. Ces citoyens estiment qu'ils ont à saisir leur part, et à en bénéficier, dans la production d'énergie durable. Ceci en développant la participation citoyenne, pour permettre des retombées sociales et économiques locales.”

Cela d'autant plus que “les citoyens ne bénéficient jusqu'à présent que peu ou pas des retombées locales des gisements de vent exploités, parce qu'ils



JEAN LUC FÉVAL

“Des citoyens se sont réunis en un groupe informel, en partant du principe que le vent appartient à tout le monde et non à certains groupes industriels-financiers”, clament les administrateurs de Lucéole.

sont trop faiblement impliqués dans la conception des projets et l'étude de leur impact et qu'il y a peu ou pas de retombées locales”, ajoute François Bary, administrateur.

La Commune d'Habay caresse le projet de voir ce futur parc éolien détenu à 50 % par la composante publique-citoyenne et à 50 % par les développeurs privés. La part publique se décompose-

“cherche à développer des synergies locales entre activités publiques, citoyennes et privées afin d'obtenir un impact significatif en termes de développement durable”.

Si ce projet aboutit, chaque citoyen de la région pourra bientôt, à travers Lucéole, devenir producteur/consommateur responsable de son électricité. A terme, la coopérative ambitionne le développement économique local par la création d'emploi dans le développement durable.

Et les administrateurs de souligner: “Une valeur fondamentale transcende tous ces objectifs: la volonté de permettre à toute personne, et ce peu importe son niveau de revenus, de s'associer à ce projet solidaire, écologique, économique et politique”. Et Eole ne se prive pas de souffler l'actualité sur Habay. Alors qu'une première étude d'incidence vient d'être lancée pour un projet déposé par Electrabel-Ecopex, qui accepte le principe du 50/50, une autre étude va être lancée, cette fois à la demande de Electrawinds. Une demande qui en surprend plus d'un, non de la part de son promoteur industriel, mais de son partenaire, “Vents d'Houyet”, qui n'est autre qu'un développeur qui se veut certes citoyen, mais qui n'a rien de local.

Tandis que, déjà, une pétition d'opposants circule sur Internet, qui ne recueille jusqu'à présent des signatures que de personnes qui ne sont pas de la région. Des informations concordantes nous indiquent que c'est l'association “Vent de raison” - qualifiée ironiquement par certains de “Vent de déraison” - qui est derrière cette pétition. Enfin, comme nous l'avons déjà indiqué, la Commune n'a pas encore défini sa position finale: soit se borner à encaisser les redevances, soit investir dans un partenariat public - privé qui lui serait grandement plus profitable.

Marc Vandermeir

→ Renseignements pour Lucéole: dolmans.mi@gmail.com.

■ Arlon | Patrimoine

## Subside pour la tour romaine

Benoît Lutgen, ministre wallon en charge des Travaux publics et du Patrimoine, a annoncé son soutien pour la mise en valeur de la nouvelle tour romaine, un site archéologique découvert en mai dernier lors des travaux de construction de la nouvelle aile du home “Soir paisible” à Arlon. Le ministre a décidé d'octroyer une subvention de 150 000 € à la ville d'Arlon pour sauvegarder et mettre en valeur cette découverte archéologique majeure pour le patrimoine local. Les travaux - pour un investissement estimé à 290 000 € -, visent aussi à développer l'aspect pédagogique d'une telle découverte.

L. B.

■ Namur | Casino

## Grève confirmée

► Le personnel du casino se met en grève. En cause, le refus d'adapter les salaires.

Réunis lundi midi en assemblée générale, les salariés du secteur “Jeux de tables” du Casino de Namur ont décidé de partir en grève. “Le personnel a envie de montrer à la direction qu'il est grand temps de trouver des solutions quant aux garanties salariales. Cela fait un an que la crise sociale a débuté et les négociations n'ont abouti jusqu'à présent qu'à des propositions inacceptables. Par ailleurs, nous n'avons pas encore décidé de la longueur de ce mouvement de grève”, a expliqué Hervé Maraux, délégué SETCa.

“Nous sommes étonnés par ce mouvement qui intervient en pleines négocia-

tions et tenons à préciser que seule une minorité de notre personnel est en grève. Nous sommes à l'écoute mais il faut savoir que l'on répond à ce que la commission paritaire demande au niveau des salaires. Ces personnes gagnent 2 450 euros net. Un salaire indexé auquel il faut ajouter les avantages extralégaux. Mais elles veulent toujours plus, tout en sachant que l'activité des casinos ici en Belgique n'est pas des plus florissantes”, a déclaré Sébastien Leclercq, directeur adjoint du Casino de Namur.

Un préavis de grève avait été déposé le 21 octobre par le SETCa, dénonçant “un différend qui porte sur le refus de la direction d'instaurer un système de rémunération adapté en adéquation avec la réalité actuelle. Et d'autre part sur le respect de la convention collective de travail du 18 novembre 1974 réglant le statut du personnel des jeux”. (Belga)

Province de Luxembourg

## Une zone unique pour les services d'incendie

Les premières prézones opérationnelles (PZO) pour les services d'incendie se concrétisent. Dans les prochains jours, la convention de la province de Luxembourg sera signée par le maire d'Arlon, et la ministre de l'Intérieur démissionnaire, Annemie Turtelboom. Un budget de 1 060 574,58 € a été dégagé pour la zone unique luxembourgeoise. “Les prézones opérationnelles sont les précurseurs des zones de secours prévues par la réforme des services d'incendie”, indique la porte-parole de la ministre. “Elles couvrent, d'un point de vue géographique, les mêmes communes qu'une zone incendie mais elles ne disposent pas d'une personnalité juridique.” Les 44 communes luxembourgeoises se sont accordées sur une collaboration plus étroite au sein du territoire de la future zone afin d'intervenir de manière plus efficace et plus rapide. Il est prévu d'établir la direction à Arlon, le centre logistique à Marche-en-Famenne et l'école du feu à Bastogne. La task force s'est fixé plusieurs objectifs: la concrétisation d'un dispatching central au numéro 112, l'uniformisation de la tarification des différents services prestés par les SI, la création d'une centrale d'achats, et l'optimisation du réseau informatique et de la formation. N. L.

Hannut

## Braquage dans un café

Un braquage a été perpétré dans la nuit de vendredi à samedi dans un café de la rue Zénobe Gramme à Hannut. Trois individus encagoulés, armés et gantés, ont fait irruption dans le café samedi vers 2h. Ils ont menacé le tenancier, lui réclamant de l'argent. Celui-ci ayant déclaré ne rien posséder, ils s'en sont pris aux clients restants, exigeant qu'ils vident leurs poches. Deux des clients ont été frappés par les individus parce qu'ils n'obtempéraient pas suffisamment rapidement au goût des agresseurs. (Belga)

## DES CLIO SUPER-EQUIPÉES AU PRIX D'IL Y A 20 ANS.

CLIO FÊTE SES 20 ANS

CLIO 20<sup>th</sup> ANNIVERSARY  
MAINTENANT POUR  
€ 9.890<sup>TVAC</sup>  
(PRIX NORMAL: € 15.000)

CLIO GRANDTOUR 20<sup>th</sup> ANNIVERSARY  
MAINTENANT POUR  
€ 10.725<sup>TVAC</sup>  
(PRIX NORMAL: € 16.250)



### UNIQUEMENT DU 15 AU 31 OCTOBRE

SÉRIE LIMITÉE CLIO « 20<sup>th</sup> ANNIVERSARY »

• Système de navigation intégrée Carminat TomTom avec carte Benelux • Volant cuir • Conditionnement d'air automatique • Projecteurs antibrouillard • Habillage spécifique • Barres de toit longitudinales « chrome satiné » (Grandtour) • ...

CONSOMMATION MOYENNE (L/100 KM): 5,8. ÉMISSION CO<sub>2</sub> (G/KM): 135.

Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur [www.renault.be](http://www.renault.be)

Renault préconise



L'INFO DE VOTRE RÉGION

TOUS LES JOURS SUR TWIZZ À 12H10 ET 12H40

RADIO  
**TWIZZ**  
SHAKE YOUR MIND

FM: ARLON 101 - DINANT 107.2 - FLORENVILLE 105.7 - GEMBOUX 90.1  
MARCHÉ 105.5 - NAMUR 99.7 - ST-HUBERT 106 [www.twizz.be](http://www.twizz.be)